



Infolettre

16 janvier 2026



Adoption du budget Le mardi 13 janvier 2026

La Ville de Rigaud a présenté son budget 2026 le mardi 13 janvier, un budget équilibré de 18,7 M\$, élaboré dans un contexte marqué par la hausse des coûts municipaux, le vieillissement des infrastructures et la nécessité de renforcer la planification financière à moyen et long terme.

Cette année, le taux de la taxe foncière générale est ajusté de 3,4 %, ce qui représente une augmentation annuelle de 30,53 \$ pour une résidence de

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▼](#)

maintien et à la protection des actifs municipaux.

La présentation du budget 2026 ainsi que la captation de la séance sont disponibles dans le [site Internet](#).

Pour ceux qui souhaitent planifier leurs versements, voici les dates* :

- 1^{er} versement – le mardi 10 mars 2026
- 2^e versement – le dimanche 10 mai 2026
- 3^e versement – le vendredi 10 juillet 2026
- 4^e versement - le jeudi 10 septembre 2026

Le compte de taxes sera acheminé au mois de février. Dans tous les cas, pour éviter d'encourir des intérêts, prévoyez les délais de traitement par la poste, ceux de l'institution bancaire ainsi que les heures d'[ouverture régulières](#) de l'hôtel de ville.

Les dates d'échéance seront rappelées ponctuellement dans l'infolettre hebdomadaire et sur Facebook par courtoisie.

** L'avis de motion et le dépôt du projet de règlement numéro 426-2026 décrétant les taux de taxation et de tarification des services municipaux ainsi que les conditions de perception pour l'exercice financier 2026 ont été signifiés lors de la même séance.*

[Pour visualiser la présentation du budget et la captation](#)

[Pour connaître les modes de paiement, visitez le site](#)

[Pour lire le communiqué de presse](#)



Opération « chargement de la neige » Ce vendredi 16 janvier 2026 dès 22 h

La Ville débutera le chargement de la neige dans le périmètre urbain, notamment dans les rues du village, sur les bords de trottoirs et en bordure de certaines rues en périphérie, ce **vendredi 16 janvier 2026** dès 22 h. Comme d'habitude, afin de ne pas retarder les opérations et permettre l'épandage d'abrasifs sur les trottoirs, nous demandons la collaboration des résidents, des commerces et des automobilistes. Merci :

👍 De laisser les trottoirs libres de tout obstacle.

🚫 De ne pas vous stationner dans les rues au moment du chargement pour faciliter le déplacement des équipements.*

** Les opérations débutent à 22 h même si le stationnement est permis jusqu'à minuit. Cet horaire offre une plus grande marge de manœuvre à l'équipe pour libérer les routes avant 7 h le lendemain.*

Merci de nous aider à faciliter vos déplacements et votre stationnement de jour!

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▼](#)[Tout sur le déneigement](#)[Pour signaler un nid-de-poule sur une route municipale](#)

Séance ordinaire du conseil

Le mardi 20 janvier 2026

La 1^{ère} séance ordinaire de 2026 se tiendra à la salle de l'Amitié de l'édifice Paul-Brasseur situé au 10, rue Saint-Jean-Baptiste Est. La séance sera diffusée en direct sur la page [Facebook](#) de la ville mais également sur le site Internet de notre diffuseur CSUR La Télé à www.csur.tv.

Deux (2) périodes de questions sont réservées aux personnes présentes en

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▼](#)

toutes les questions peu importe le sujet. Les questions peuvent être posées :

- En personne au micro en salle;
- À l'avance par courriel à communications@ville.rigaud.qc.ca avant 12 h (midi) le lundi 19 janvier 2026;
- En direct, sous le fil d'actualité (vidéo) de la page [Facebook](#) de la ville le soir de la séance.

Les ordres du jour sont généralement disponibles le vendredi qui précède la séance ou au plus tard 24 heures avant la tenue de la séance.

Pour consulter l'ordre du jour envisagé

Posez vos questions par courriel



Collecte des sapins naturels

Dernière collecte

Le mardi 20 janvier 2026

Sur inscription uniquement

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▼](#)

et de fournir vos :

- Prénom et nom
- No. de téléphone pour vous joindre
- Adresse civique
- Soit par courriel ci-dessous ou par téléphone au 450 451-0869, poste 200.

Confirmation de votre inscription

Le Service des travaux publics confirmera votre inscription en utilisant le même moyen que vous avez utilisé pour vous inscrire (soit par téléphone ou par courriel). Si vous ne recevez pas cette confirmation, appelez le 450 451-0869, poste 200.

Consignes

Placez le sapin (consignes) :

- Dans votre entrée privée ou dans l'emprise et NON dans la rue, ni sur le trottoir (pour ne pas nuire à la circulation, aux piétons, au déneigement et à l'épandage d'abrasifs)
- Toutes les décorations doivent être enlevées
- Il ne doit pas avoir de support (pied)
- Et ne doit pas être mis dans un sac

Si vous la manquez ou **si votre arbre est pris dans la glace**, vous pourrez le mettre à la rue lors de la 1ère collecte des branches de 2026.

Inscription à la dernière collecte des sapins



Escaliers, portes, balcons et fenêtres

Vos sorties et voies d'accès libres pour la sécurité de tous

Après une averse de neige, développez le réflexe de déblayer et déglacer vos escaliers, portes, balcons et fenêtres, surtout s'ils servent d'issues de secours. Il est essentiel de déneiger les voies d'évacuation jusqu'à la rue. Une fenêtre coincée par la glace, par exemple, pourrait empêcher l'évacuation. *

Ces précautions seront très utiles si vous devez quitter votre maison rapidement, si les services d'urgence, pompiers premiers répondants, ambulanciers et policiers, devaient intervenir à votre domicile tant pour un incendie, une condition médicale ou une intervention de sécurité.

À l'extérieur

Déblayez, déglacez les :

- Balcons;
- Entrées;
- Trottoirs;
- Tout réservoir de propane qui alimente un électroménager, un foyer, etc.

Afin de ne pas bloquer l'accès :

- Dégagez les escaliers;
- Rangez les objets, les bottes, les boîtes, etc.

Vous avez moins de 3 minutes pour évacuer

Rappelons que vous, et les autres occupants de votre résidence, avez moins de 3 minutes pour évacuer les lieux lors d'un incendie. Cela comprend le temps requis pour que l'avertisseur de fumée détecte la fumée et sonne. Il est donc primordial d'avoir un plan d'évacuation connu de tous les occupants, surtout si l'incendie survient la nuit, mais également de s'assurer que toutes les sorties et les issues de secours soient bien dégagées tant pour vous, que pour les équipes d'urgence.

Source : Régie du bâtiment du Québec.





**Projets particuliers de construction,
de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)
Calendrier CCU 2026**

Votre projet doit faire l'objet de recommandations par le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) au conseil municipal ? Consultez le calendrier ci-dessous qui vous permettra de planifier le dépôt de votre demande. N'hésitez pas à la déposer avant la date limite afin que la division de l'urbanisme puisse s'assurer que votre demande est bien COMPLÈTE et CONFORME à la réglementation.

[Calendrier de gestion des demandes au CCU](#)

[Visitez la page dédiée au CCU](#)



**Dépôts illicites de surplus de matières
résidentielles dans des conteneurs
et bacs commerciaux**

Merci de respecter vos commerçants

Depuis l'annonce du passage de la collecte des matières recyclables aux 2 semaines, **des personnes se départissent de leurs surplus chez nos commerçants !**

Nous souhaitons rappeler à tous que la décision de faire passer la collecte des matières recyclables aux 2 semaines est une décision prise par le gouvernement du Québec qui a mandaté Éco Entreprises Québec pour déployer cette directive à l'échelle du Québec. La majorité des villes du Québec ont déjà adopté la directive depuis le début de l'année 2025. Les villes de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, incluant la Ville de Rigaud, ont profité d'un sursis d'un an pour s'adapter. La gestion et la réduction des matières résiduelles est une responsabilité partagée. Ce n'est pas la responsabilité des commerçants de gérer tous les surplus des citoyens.

Un citoyen responsable applique les 3RV (réduction, réemploi, récupération, valorisation) en triant correctement, en réduisant ses matières à la source, en privilégiant le compostage et en utilisant les collectes et les écocentres mis à leur disposition pour détourner les matières des sites d'enfouissement.

de matières.

- **Pliez tous vos contenants** de carton (boîtes, lait, jus, etc.) pour maximiser l'espace dans votre bac;
- **Retournez vos contenants consignés** dans les points de dépôt prévus à cet effet;
- **Apportez vos surplus de carton** à l'écocentre.

Comment palier aux semaines plus volumineuses ?

- Entrez temporairement (soit une semaine de plus) votre surplus hebdomadaire dans un sac de plastique dans le garage, ou dans un emplacement extérieur à l'abri des intempéries, par exemple sous un porte-à-faux, dans un cabanon, ou même dans un autre contenant, un autre bac ou une vieille poubelle;
- Une fois la collecte passée et votre bac vide, transvidez le contenu de votre sac dans votre bac bleu pour que les matières soient libres.
- Répétez au besoin !

Rappelons qu'il est possible d'obtenir un ou des bacs supplémentaires sous certaines conditions, selon si vous êtes un particulier ou un ICI (industries, commerces et institutions). Renseignez-vous.



Pour connaître les critères pour obtenir un autre bac



Colportage et sollicitation **Avis aux citoyens**

La Ville rappelle l'importance de demeurer vigilant face au colportage et à la sollicitation téléphonique ou en personne à votre domicile.

Si une personne se présente à votre porte, exigez la **preuve d'un permis délivré par la ville**. Tout colporteur ou solliciteur doit avoir en sa possession un permis valide délivré par la Ville. Cela est applicable à tout produit, tout service, et toute cause, que ce soit une entreprise, un organisme à but lucratif ou non lucratif. En cas d'incertitude, consultez la liste des permis en vigueur sur le site Internet ou contactez la municipalité.

La Ville n'émet pas de permis pour la **sollicitation téléphonique**. C'est le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) qui réglemente les télécommunications et le télémarketing. Visitez leur site pour plus d'informations et pour savoir comment bloquer ces appels.

En cas de doute, n'hésitez pas à vous renseigner directement à la source soit auprès de la ville au 450 451-0869, poste 0.

Vérifiez la délivrance de tout permis délivré par la Ville

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▼](#)

Parc Chartier-De Lotbinière

Seule la glissade du boisé ouverte

En raison des conditions météorologiques défavorables, la patinoire et l'anneau de glace sont fermés. La glissade et le prêt d'équipements demeurent toutefois ouverts.

Nous vous demandons de respecter la signalisation sur place et d'éviter d'utiliser les installations fermées afin de ne pas les endommager.

Avant de vous déplacer, nous vous recommandons de toujours vérifier les avis publiés sur la page d'accueil du site Internet de la Ville (petite clochette dans le coin supérieur droit 🔔), où toute mise à jour concernant l'état des installations est affichée.

[Pour réserver les tubes](#)[Avis \(clochette\) en page d'accueil du site Internet](#)[Vérifiez l'état des installations sur la page dédiée](#)



Heures du conte et bricolages 2026

Tous les samedis à la bibliothèque !

Les heures de conte sont de retour en 2026 ! Venez chaque samedi à la bibliothèque (102, rue Saint-Pierre), de 9 h 15 à 10 h 15, pour un moment captivant rempli d'histoires fascinantes, suivi d'un atelier de bricolage amusant pour laisser libre cours à la créativité des enfants. **C'est gratuit et aucune inscription n'est requise !**

Voici les dates pour 2026 :

Janvier : 17, 24, 31

Février : 7, 14, 21, 28

Mars : 7, 14, 21, 28

Avril : 4, 11, 18, 25

Mai : 2, 9, 16, 23, 30

Juin : 6, 13, 20, 27

Juillet : 4, 11, 18, 25

Août : 1, 8, 15, 22, 29

Septembre : 5, 12, 19, 26

Octobre : 3, 10, 17, 24, 31

Novembre : 7, 14, 21, 28

Décembre : 5, 12, 19

Que vous soyez petits ou grands, venez écouter des histoires magiques, créer

Visitez le site pour retracer le calendrier des heures du conte



Atelier brin de jasette (CCAVS)
Soyez plus rusés que les fraudeurs !
Le mercredi 28 janvier 2026

On s'en prend à votre argent ? Attention aux fraudes possibles lors de vos achats : les fraudeurs sont des experts, mais vous pouvez être plus rusés !

Cet atelier, **offert gratuitement** et présenté par le Carrefour Bienveillance 50+, vous permettra de reconnaître les arnaques les plus fréquentes, de repérer les signaux d'alerte et d'adopter les bons réflexes afin de vous protéger efficacement. Nous aborderons les différents types de fraudes et apprendrons à les déjouer.

Un rendez-vous essentiel, destiné aux personnes de **50 ans et plus**, pour renforcer votre confiance, votre vigilance et votre tranquillité d'esprit au quotidien.

Soyez des nôtres le mercredi 28 janvier, de 9 h 30 à 11 h 30, à la salle

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▼](#)

courriel ci-dessous

Pour s'inscrire à l'atelier Brin de jasette

En apprendre davantage sur les activités offertes pour les 50 ans et plus

RAPPELS



Envie de nouveaux défis professionnels ?

La Ville de Rigaud recrute !

La Ville souhaite combler **deux postes** au sein de son équipe. Si vous êtes à la recherche de nouveaux défis professionnels dans un milieu dynamique, nous vous invitons à **consulter la description complète** des postes en cliquant sur le **lien ci-dessous**.

Adjoint à la direction

Poste cadre, non syndiqué

Directeur des finances et de la trésorerie

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▼](#)

Un de ces postes vous intéresse ? Soumettez votre candidature au plus tard ce dimanche 18 janvier 2026 à rh@ville.rigaud.qc.ca.

Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

[Consultez l'offre d'emploi complète](#)



Camp de jour 2026

Plusieurs postes à combler

Tu cherches un emploi pour l'été et tu aimes travailler avec les enfants ? Le camp de jour recrute pour pourvoir les postes ci-dessous :

- Animateurs
- Aide-animateurs
- Accompagnateurs
- Du lundi au vendredi (horaire de jour variable)
- Du lundi 29 juin au vendredi 14 août 2026

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▼](#)

CV au plus tard le dimanche 8 février 2026.

Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt, toutefois seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées. La date exacte sera confirmée ultérieurement.

Le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

[Je pose ma candidature pour le camp de jour](#)

[Consulte la description complète des emplois](#)



Accès loisirs – Hiver 2026

Inscription du samedi 17 janvier au mardi 20 janvier 2026

Les inscriptions approchent à grands pas ! Si vous êtes admissibles et intéressés, assurez-vous d'avoir un dossier actif. Si ce n'est pas déjà fait, vous devez créer votre dossier et transmettre les documents requis. L'inscription aux

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▼](#)

- [En ligne](#) (privilégiez cette option si possible)
- Par téléphone le samedi 17 janvier entre 9 h et midi au 450 217-2177, poste 1
- En planifiant un rendez-vous au 450 217-2177, poste 1

Ci-dessous les cours offerts gratuitement par nos généreux partenaires :

- Fitness rythme et résistance (lundi et mercredi)
- Fitness cardio-tonus (lundi et mercredi)
- Assis & actif (samedi)

Vous êtes tout de même invités à consulter toutes les offres, incluant celles des villes voisines. Pour savoir si vous êtes admissible en fonction de votre revenu avant impôt, visitez le site de la Maison de la famille de Vaudreuil-Soulanges

[S'inscrire, se renseigner sur le programme Accès-Loisirs](#)



Glisse et Réglisse
Journée familiale gratuite
Le samedi 7 février 2026

Les résidents et non-résidents sont invités à une journée hivernale festive où toute la famille pourra bouger, s'amuser et profiter pleinement de l'hiver.

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▼](#)

glace, essayer la trottinette des neiges, l'initiation au snowskate, s'amuser avec le jeu géant de hockey, le curling, le parcours d'hébertisme, NERF, Just Dance et même le Mini Grand Prix, un circuit de mini-voitures pour les tout-petits.

La **zone nordique** offre une ambiance chaleureuse avec de l'animation ambulante, des promenades en calèche (départ près du chalet Pagé), un igloo chauffé avec jeux d'arcade et un feu de foyer pour se réchauffer.

Enfin, la **zone p'tite fringale** comblera toutes les petites faims : chocolat chaud offert gratuitement par le Club Optimiste de Rigaud, produits de l'érable et collations en vente par l'Érablière des Roy (\$), ainsi que boissons alcoolisées proposées par la Microbrasserie des Trois-Lacs (\$) et café disponible par Cafexo (\$).

Une activité gratuite, festive et idéale pour profiter de l'hiver en famille !



[En apprendre davantage sur l'évènement](#)

Quelqu'un a partagé cette infolettre avec vous ?

Le contenu vous intéresse ?

Abonnez-vous !

[Pour s'abonner aux infolettres](#)

[Subscribe](#)

[Past Issues](#)

[Translate ▼](#)

© 2026, Tous droits réservés.

Notre adresse postale :

Ville de Rigaud 106 Rue St Viateur Rigaud, QC J0P 1P0 Canada

Mettre à jour vos préférences ou se désinscrire.

